

@CTU.MICT

Syndiqué-e pour soutenir **mon engagement professionnel**



FLASH D'INFO DE L'UFMICT CGT N° 142 MERCREDI 11 FÉVRIER 2015



Edito :
Syndicalisme spécifique

Revendications :
Psychologues / Psychomotricien-ne-s / Cadres de santé

Organisation :
Formation syndicale

UGICT :
Séminaire Agirc-Arrco

SOMMAIRE

« @ctu.mict » est une publication quinzomadaire de l'UFMICT CGT.
Adresse : ufmict@sante.cgt.fr
Directeur de Publication : *Thomas Deregnacourt*
Comité de rédaction : *les membres du Bureau de l'UFMICT et Jean-Luc Gibelin*
Photos : *Shutterstock, sauf mention contraire.*
Graphismes : *The Noun Project et Ugict-CGT.*



Retour sur le séminaire de la commission exécutive de l'Ufmict-CGT

« Cette CE se voulait comme un moment « spécifique » de notre mandat au sein de l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens.

« Spécifique » car nous arrivions (déjà !) à la moitié de notre mandat et l'occasion nous était donnée de faire le bilan et d'ajuster les perspectives issues de notre congrès de Dives-sur-Mer de juin 2013. Force est de constater que le pari a été relevé et ce, de belle façon !

« Spécifique » car notre souhait d'ouvrir les débats en faisant appel à des camarades pour nous éclairer par leurs savoirs et leurs expériences a été réussi. Cette CE ne s'est pas bornée à des réflexions collectives mais s'est tournée vers l'action au travers de propositions concrètes pour mettre en œuvre les résolutions prises lors de notre dernier congrès. »

Trop souvent pris par le tumulte des actualités professionnelles et des luttes quotidiennes, cette Commission Exécutive s'est ainsi construite comme un temps de recul vis-à-vis du quotidien, un moment de réflexion collective sur les grands enjeux qui traversent notre secteur. Ont participé à la réussite de ces journées, plusieurs responsables de la Fédération Santé Action sociale, les Secrétaires Généraux des UFICT de la Métallurgie et des Cheminots, les anciennes SG de l'UFMICT, ainsi que la CE de l'UFAS.

- Le spécifique, est-il un outil de lutte contre les corporatismes ?
- Comment concilier les revendications spécifiques et la convergence des luttes ?

La réingénierie des formations constitue depuis 10 ans la toile de fond des réformes des diplômes dans le secteur de la santé et de l'action sociale. La recherche de mise en cohérence des formations aboutit souvent à une rationalisation qui menace les identités professionnelles.

- Comment conserver la richesse et la complémentarité des pratiques professionnelles ? Les pratiques avancées sont-elles un recul ?
- Comment faire en sorte que la rationalisation des formations n'aboutisse pas à la rationalisation budgétaire ?

A l'issue des élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière, il est important de tirer un bilan et d'analyser les résultats électoraux à l'aune de la structuration de l'activité spécifique dans les établissements.

- Quelles priorités se donner ?
- Le renouvellement des générations est de longue date une priorité non suivie d'effets. Comment syndiquer les jeunes ?

Les MICT sont largement utilisateurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les réseaux sociaux sont souvent les lieux d'expression des nouveaux corporatismes.

- Comment adapter notre communication à cette nouvelle donne en conservant nos messages revendicatifs ? Nos outils traditionnels de communication sont-ils encore adaptés ?

Ces questions sont à la fois « spécifiques » et « transversales ». Mais les réponses qu'elles appellent sont singulières. C'est la raison pour laquelle la fédération santé action sociale CGT, depuis 1978, s'est dotée d'une UFMICT.

Les éléments de comptes-rendus font l'objet des deux numéros de l'Encart Options de février et mars. A consulter et à conserver....



Le coin du revendicatif



Psychologues

Le collectif des psychologues CGT renoue avec la méthode de l'enquête pour appréhender au plus près la réalité des conditions d'exercice professionnel. Nous nous centrons aujourd'hui sur la mise en œuvre de la structuration de l'activité des psychologues dans la fonction publique hospitalière.

L'écriture de la circulaire du 30 avril 2012, issue de la mobilisation de janvier 2011, a ouvert la perspective d'une structuration de l'activité des psychologues dans la fonction publique hospitalière. Nous savons qu'à ce jour la profession s'est largement emparée de cette proposition, la participation importante des professionnels aux colloques ou réunions sur ce thème en témoigne.

Nous voulons recenser les différentes formes et étapes de ces projets de structuration, de l'ébauche jusqu'à la mise en place portée collectivement, mais aussi mieux cerner les difficultés et les impossibilités que nombre de collègues ont rencontrées dans leur établissement.

Pour poursuivre notre travail au sein du comité de suivi à la DGOS et porter la parole des psychologues, nous avons besoin d'une large information sur la réalisation et/ou les obstacles rencontrés. Les établissements qui ne se sont pas inscrits dans l'expérimentation devront faire remonter leur démarche ou proposition par les représentants syndicaux qui rendront compte du contenu de ces expériences. Pour les établissements inscrits dans l'expérimentation il s'agit de se forger notre propre analyse pour ensuite la confronter à celle que le ministère nous présentera.

Nous vous proposons de remplir un questionnaire par établissement, ce

qui suppose au préalable une concertation entre les personnes concernées.



Psychomotriciens

L'intersyndicale des psychomotriciens a été reçue au ministère des affaires sociales et de la santé.

Début de réingénierie en 2008 jusqu'en 2011 sur la base d'un statut constant imposé aux professions à savoir une formation initiale en 3 ans.

-Constatant que d'autres professions ont pris du champ par rapport à cette règle, les psychomotriciens ont logiquement approfondi leur réflexion et leurs travaux. Ils ont ainsi démontré le caractère impératif pour la profession de l'augmentation de la durée de la formation initiale à 5 ans.

Remise d'un livre blanc, et d'un document synthétique actualisé et présentant les travaux effectués, les conclusions de ces derniers ainsi que les propositions concrètes concernant cette réingénierie de la formation initiale.

Le travail effectué par la profession est salué ainsi que la cohérence des propositions. Les services vont travailler sur celles-ci :

Déterminer la durée de formation à réaliser spécifiquement dans l'Institut de Formation ;

Comment entrer dans ce processus de formation, et avec quels outils ?

Considérer la question du contrôle du flux à la sortie des études.

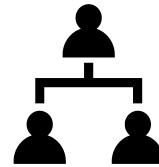
Question est posée par l'intersyndicale quant aux orientations actuelles du gouvernement sur ce point.

La question du maintien d'un système de quotas est acquise. Un système de sélection est donc à prévoir dans la réingénierie de la formation. La proposition de sélection par classement à la fin de la première année reste le premier choix de l'intersyndicale, mais elle reste prête à discuter d'autres

modalités que pourraient proposer les pouvoirs publics.

Une nouvelle réunion sera prochainement organisée sous la coprésidence du Ministère de la Santé et de l'enseignement supérieur et à la Recherche.

Ce sera l'occasion de formaliser une première idée du cadrage à proposer pour la réingénierie de la formation de psychomotricien.



Cadres de santé

Le gouvernement n'a toujours pas rendu son arbitrage sur la réingénierie des études de cadre de santé, a indiqué la DGOS.

La DGOS a proposé des "scenarii" au cabinet sur certains points, dont "la nature du diplôme" et les "opérateurs de ce diplôme". L'arbitrage n'est pas rendu, et dès lors, le calendrier de la reprise des travaux "n'a pas pu être fixé". Il est rappelé que ces travaux impliqueraient à la fois le ministère de la santé et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La DGOS avait présenté des pistes dégagées par le groupe de travail sur la réforme des études de cadre. La formation pourrait durer deux ans et intégrer un temps de pratique. Elle pourrait être sanctionnée par un diplôme de master qui serait ouvert aux acquis de l'expérience et acquis professionnels. Les futurs formateurs et responsables d'activités de soins suivraient un tronc commun d'enseignement relativement court avant de se spécialiser. Une plus grande différenciation des enseignements destinés aux futurs cadres "managers" et de ceux s'adressant aux cadres formateurs, avec des passerelles se dessine.

Ce n'est pas la position défendue par la CGT.

Le point sur l'organisation

Formation syndicale



Formation syndicale de l'Ugict-CGT

Les ICTAM dans la CGT : Pourquoi ? Comment ?

du 2 et 3 mars 2015 –
Centre Benoît Frachon -
Courcelle-sur-Yvette (91)

Comprendre les déterminants de l'entreprise et du management

du 9 au 13 mars 2015 –
Institut du Travail Social -
Strasbourg (67)

Construire le management alternatif au quotidien

du 16 au 18 mars 2015 –
Centre Benoît Frachon -
Courcelle-sur-Yvette (91)

Retraites : conséquences des réformes intervenues depuis 1993

du 30 mars au 3 avril 2015 –
Centre Benoît Frachon -
Courcelle-sur-Yvette (91)

Communication web : construire et gérer un site avec Reference-Syndicale.fr

du 30 mars au 1^{er} avril 2015 –
Montreuil (93)

S'inscrire sur le site Internet de l'Ugict-CGT

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT

SÉMINAIRE AGIRC-ARRCO : LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION

Mercredi 18 février 2015

9 heures 15 • 12 heures 30

(début des travaux à 9 heures 30 précises)

Salle CCN Complexe CGT Montreuil



Les médias ont largement communiqué en fin d'année 2014 sur les difficultés de financement que rencontrent les régimes de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO.

Si la situation a été fortement exagérée, parlant même « *de faillite des régimes* », il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de prendre rapidement des mesures pour retrouver l'équilibre financier.

Des négociations vont donc débiter le 17 février 2015, pour arriver à un accord au mois de juin.

Dans ce cadre-là, l'Ugict-CGT a décidé d'organiser un séminaire d'une demi-journée, le mercredi 18 février au matin, au lendemain de cette première réunion de négociations. Ce séminaire est destiné à présenter les enjeux de notre campagne et les outils revendicatifs que la CGT va mettre à disposition des militants pour porter le débat.

Tous les camarades qui sont sensibles au dossier de la retraite et qui souhaitent être en capacité de présenter et de débattre sur les proposi-

tions de la CGT, se doivent d'être présents ce jour-là.

L'objectif est le même que pour la journée que nous avons consacré aux « *comptes notionnels* » le 27 mai 2013, de remplir la salle du CCN afin d'avoir un maximum de militants formés et informés.

Pour ne pas rester sur des questionnements qui vous pénaliseraient dans votre démarche militante, inscrivez-vous le plus rapidement possible en ligne sur le site de l'Ugict.